



Blessé pendant un transport en ambulance

Par **Roberta13**, le **20/01/2016 à 23:01**

Bonjour,

Mon époux est actuellement hospitalisé en clinique pour dépression et, devant passer un examen, il a été transféré dans un hôpital en ambulance. Lors du retour un véhicule les a percuté et l'ambulance est entrée dans un platane. Mon mari avait fait une chute, il y a 2 mois environ et avait eu un hématome sous dural.

Suite à l'accident d'hier, il a eu des côtes fêlées et son hématome sous dural a saigné donc il a été hospitalisé 48 h avec obligation de repasser un scanner dans 1 mois pour vérifier qu'il n'y a aucun problème.

Que devons nous faire ? Devons nous, porter plainte contre la société d'ambulance, ou contre le chauffeur de l'autre véhicule ou bien c'est l'assurance de l'ambulance qui fera le nécessaire car suite à ce choc mon mari se plaint de ses côtes et a mal au cou.

Merci pour votre aide.

Roberta